



le château

RAPPORT ANNUEL 2006



PROFIL

Chef de file au Canada, Le Château est un détaillant spécialisé offrant des vêtements, des chaussures et des accessoires avant-gardistes aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Le succès de notre marque repose sur notre capacité d'identifier rapidement les tendances de la mode et d'y réagir immédiatement grâce à nos forces en conception et en développement de produits, ainsi qu'à notre approche verticale.

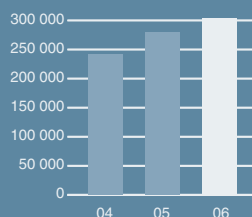
Les vêtements de marque Le Château sont vendus exclusivement par l'entremise des 195 magasins de détail de la Société. Tous ses magasins sont situés au Canada, à l'exception de cinq dans la région de New York.

Le Château, qui accorde une grande importance à la recherche, à la conception et au développement de produits, fabrique environ 40 % de ses vêtements dans ses installations de production au Canada.

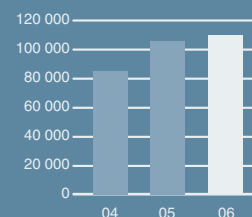
MAGASINS ET SUPERFICIE EN PIEDS CARRÉS

	27 JANVIER 2007		28 JANVIER 2006	
	MAGASINS	PIEDS CARRÉS	MAGASINS	PIEDS CARRÉS
QUÉBEC	61	288 923	57	263 309
ONTARIO	61	261 616	59	236 638
COLOMBIE-BRITANNIQUE	24	101 222	23	92 139
ALBERTA	20	89 466	19	71 916
MANITOBA	7	30 351	6	24 050
NOUVELLE-ÉCOSSE	6	19 898	6	18 969
SASKATCHEWAN	4	14 803	4	13 209
NOUVEAU-BRUNSWICK	4	14 092	4	12 467
TERRE-NEUVE	2	9 203	1	5 203
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1	3 480	1	3 480
TOTAL CANADA	190	833 054	180	741 380
TOTAL ÉTATS-UNIS	5	20 713	5	20 713
TOTAL MAGASINS LE CHÂTEAU	195	853 767	185	762 093

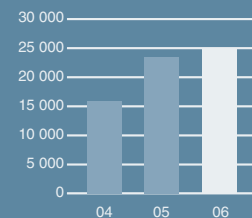
CHIFFRE D'AFFAIRES
(en '000)



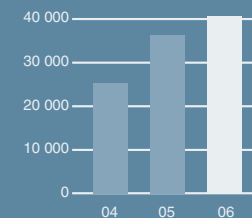
CAPITAUX PROPRES
(en '000)



BÉNÉFICE NET
(en '000)



FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION
(en '000)



FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars sauf les données par action et les ratios)

EXERCICES TERMINÉS LES	27 janvier 2007	28 janvier 2006	29 janvier 2005	31 janvier 2004	25 janvier 2003
(53 semaines)					
RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires	303 879	279 064	241 131	226 766	217 660
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	38 406	35 963	24 336	17 123	12 375
Bénéfice net	24 751	23 513	15 886	10 648	7 562
• Par action	4,09	3,95	2,96	2,07	1,52
Dividende par action					
• Ordinaire	1,13	0,80	0,625	0,40	0,40
• Exceptionnel	3,00	—	—	—	—
Nombre moyen d'actions en circulation ('000)	6 045	5 953	5 362	5 134	4 980
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	45 928	60 491	47 781	24 987	18 443
Capitaux propres	108 174	105 245	85 244	61 162	51 492
Total de l'actif	185 709	166 236	128 198	94 546	80 519
RATIOS FINANCIERS					
Ratio du fonds de roulement	1,75	2,52:1	2,61:1	1,99:1	1,79:1
Ratio de liquidités immédiates	1,08	1,63:1	1,62:1	0,96:1	0,70:1
Ratio d'endettement ⁽¹⁾	0,14:1	0,20:1	0,16:1	0,11:1	0,08:1
AUTRES STATISTIQUES (unités comme précisé)					
Flux de trésorerie d'exploitation (en '000)	40 374	36 311	25 291	18 311	14 503
Dépenses en immobilisations (en '000)	27 701	27 655	16 491	14 438	9 019
Nombre de magasins en fin d'exercice	195	185	174	165	161
Superficie en pi ²	853 767	762 093	686 830	645 362	593 815
Ventes au pi ² ⁽²⁾	407	416	394	386	391

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITRE

Symbole : **CTU.A**

Inscription boursière : **TSX**

Nombre d'actions participantes en circulation (au 22 mai 2007):

4 587 941 actions subalternes de catégorie A avec droit de vote

1 640 000 actions de catégorie B

Nombre d'actions en circulation dans le public: ⁽³⁾

3 860 271 actions de catégorie A

Au 22 mai 2007:

Haut/bas du cours de l'action de catégorie A

(12 mois terminés le 22 mai 2007): **65,00 \$ / 36,00 \$**

Cours récent: **64,99 \$**

Rendement des actions: **3,1 %**

Ratio cours / bénéfice: **15,9 X**

Ratio cours / valeur comptable: **3,7 X**

Résultat par action: ⁽⁴⁾ **4,09 \$**

Valeur comptable de l'action: ⁽⁵⁾ **17,39 \$**

(1) Incluant les obligations locatives et la tranche échéant à moins d'un an de la dette, excluant les avantages incitatifs reportés.

(2) Excluant les magasins-entrepôts Le Château.

(3) Excluant les actions détenues par les membres du conseil d'administration et les dirigeants.

(4) Exercice terminé le 27 janvier 2007.

(5) Au 27 janvier 2007.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

C'est à l'engagement et au talent des employés de tous les services de l'entreprise que Le Château doit son succès de 2006. Nous les remercions d'avoir relevé le défi de consolider notre position de chef de file dans le marché de la mode.

La poursuite de la croissance de Le Château a découlé de notre insistance à faire ce que nous avons toujours fait. Nous avons offert à nos clients l'innovation en matière de mode. Nous avons tenté sans relâche de trouver les bons produits et de les offrir en magasin au bon moment. La mode demeure, et demeurera toujours, l'ADN de Le Château.

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à un examen stratégique. Les résultats de ce processus ont avalisé l'importance que nous accordons aux produits et prescrit que nous maintenions le cap. Le Château conservera donc une approche de mise en marché sans égard aux saisons. Notre capacité d'offrir chaque semaine des collections originales de type « Acheter maintenant, porter maintenant » continuera de constituer la pierre d'assise de notre croissance. Cette stratégie assurera la pérennité de notre mission, laquelle consiste à être le chef de file de l'interprétation, de la création et de la mise en marché de la mode internationale pour les Canadiens.

Notre solide réseau national de magasins a poursuivi son expansion en 2006, avec l'ouverture de dix nouveaux magasins. Tout en nous concentrant sur le marché canadien, nous continuons d'accroître nos possibilités de contrats de licence sur le marché international.

Enfin, nous avons haussé en 2006 le dividende annuel des actionnaires, le faisant passer de 1,00 \$ à 1,50 \$. En outre, nous avons émis un dividende exceptionnel de 3,00 \$ par action. Pour l'avenir, nous visons à accroître davantage la création de valeur de Le Château en tirant le plein potentiel de chacune de nos divisions.

(Signé)

JANE SILVERSTONE SEGAL, B.A.LLL

Vice-présidente du Conseil et chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

Le 26 avril 2007

Les exercices 2006, 2005 et 2004 désignent, dans tous les cas, la période de 52 semaines terminée respectivement le 27 janvier 2007, le 28 janvier 2006 et le 29 janvier 2005. Le Rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et aux notes afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2006 de Le Château Inc.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	303 879	279 064	241 131
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	38 406	35 963	24 336
Bénéfice net	24 751	23 513	15 886
Résultat net par action			
De base	4,09	3,95	2,96
Dilué	3,98	3,82	2,84
Total de l'actif	185 709	166 236	128 198
Dette à long terme ⁽¹⁾	8 222	14 665	9 086
Dividende par action			
Ordinaire	1,13	0,80	0,63
Exceptionnel	3,00	-	-
Flux de trésorerie d'exploitation	40 374	36 311	25 291
Augmentation des ventes			
des magasins comparables %	3,8 %	11,2 %	4,9 %
Superficie brute en pieds carrés des magasins à la fin de l'exercice	853 767	762 093	686 830
Ventes au pied carré, excluant les magasins-entrepôts (en dollars)	407	416	394

¹⁾ Incluant les obligations locatives; excluant la tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme et les avantages incitatifs reportés.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes ont connu une hausse de 8,9 % durant l'exercice 2006, pour atteindre un chiffre d'affaires record de 303,9 millions de dollars, comparativement à 279,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.

En excluant les magasins-entrepôts, les ventes au pied carré ont connu une baisse, passant de 416 \$ en 2005, à 407 \$ en 2006; cette baisse est principalement attribuable au déclin de 5,2 % des ventes de la division des accessoires. Bien que les résultats de ventes au pied carré constituent un important indicateur de rendement, la Société continue à concentrer ses efforts sur la contribution au bénéfice net au pied carré, lequel est demeuré élevé en 2007.

En 2006, la Société avait pour objectif de surpasser son rendement de 2005 en réalisant de solides profits. Malgré une certaine lenteur en début d'exercice, cet objectif a été atteint. Au cours de la première moitié de l'exercice, les ventes au pied carré – excluant les magasins-entrepôts – ont connu une baisse de 8,0 %. Dans la deuxième moitié toutefois, les résultats de ventes au pied carré ont connu une amélioration, affichant une hausse de 3,2 % pour la période. En outre, malgré une baisse de 2,4 % des ventes des magasins comparables pour la première moitié de l'exercice 2006, la Société a connu une solide reprise dans la seconde moitié de l'exercice, avec une hausse de 9,0 %. Elle a donc terminé l'exercice avec une croissance annuelle de 3,8 % à ce chapitre.

Réorganisation de l'espace : Au cours de la première moitié de l'exercice 2006, la Société a terminé la réorganisation de l'espace immobilier existant de manière à maximiser sa rentabilité, un processus qui avait débuté deux ans plus tôt. Le reste de l'espace réservé auparavant à la division de vêtements *JUNIOR GIRL* a été attribué principalement à la division des chaussures et, dans une moindre mesure, à la division des vêtements pour femmes. Maintenant achevée, cette initiative a entraîné une hausse substantielle des ventes de chaussures au cours de la dernière moitié de l'exercice.

Essai pilote de contrat de licence : Au cours du troisième trimestre de 2005, Le Château a adhéré à un projet pilote de contrat de licence avec un promoteur spécialisé dans les commerces de détail au Moyen-Orient concernant l'ouverture de magasins de marque Le Château dans la région. Au 27 janvier 2007, quatre magasins étaient exploités sous contrat de licence dans cette région. La Société tentera d'élargir davantage son offre et la notoriété de sa marque sur le plan international, afin d'accélérer les profits grâce à des possibilités de contrats de licence et de franchises à l'étranger.

VENTES TOTALES PAR DIVISION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

				VARIATION EN %	
	2006	2005	2004	2006-2005	2005-2004
	\$	\$	\$		
Vêtements pour femmes	170 160	153 362	141 149	11,0 %	8,7 %
Vêtements pour hommes	45 970	38 019	30 452	20,9 %	24,8 %
Accessoires	48 870	51 560	37 575	(5,2) %	37,2 %
Chaussures	36 905	25 128	18 063	46,9 %	39,1 %
Vêtements <i>JUNIOR GIRL</i>	1 974	10 995	13 892	(82,0) %	(20,9) %
	303 879	279 064	241 131	8,9 %	15,7 %

Croissance des ventes de la division des vêtements pour femmes : La division des vêtements pour femmes a accru sa marge bénéficiaire en 2006 et a enregistré une hausse de 11,0 % de ses ventes; elle demeure la division de la Société qui génère le plus de revenus, comptant pour 56,0 % de son chiffre d'affaires. Les efforts continus de la Société visant l'élargissement de sa clientèle, une plus grande sélection de tailles de vêtements et un flux ininterrompu de produits uniques et de qualité ont contribué à la croissance de ses ventes.

Essor de la division des chaussures : La plus importante augmentation du pourcentage de ventes en 2006 provient de la division des chaussures, avec une hausse de 46,9 %, comptant pour 12,1 % des ventes totales, comparativement à 9,0 % l'exercice précédent. La superficie consacrée aux chaussures a connu une expansion d'environ 30 %. En outre, la Société a coordonné de plus près son offre de chaussures à ses vêtements et à sa marque style de vie en général. La Société reconnaît que cette division présente le potentiel de croître encore davantage et prévoit renforcer sa gamme de produits afin d'accaparer une plus grande part du marché. Son offre de chaussures prend habituellement la forme d'« une boutique à l'intérieur de la boutique », mais, dans certains marchés plus importants, elle implante des boutiques concepts Le Château entièrement consacrées aux chaussures. À la manière des rayons pour hommes avec entrée distincte (qui ont remporté beaucoup de succès), ces boutiques concepts sont adjacentes aux boutiques pour femmes, mais dotées d'une entrée indépendante. Au cours du premier trimestre de 2006, la première boutique concept entièrement consacrée aux chaussures a ouvert ses portes à la Place Laurier, directement à côté du magasin phare Le Château de Québec. La Société exploite aujourd'hui sept boutiques concepts du genre, toutes contiguës à un magasin déjà existant.

Déclin et reprise de la division des accessoires : Les ventes de la division des accessoires ont connu une baisse de 5,2 % en 2006 et ont constitué 16,1 % du chiffre d'affaires de la Société. Après avoir profité d'une croissance substantielle au cours des dernières années, la division des accessoires n'a pas, au cours des neuf premiers mois de l'exercice, reflété entièrement l'évolution observée sur la scène de la mode. Le rendement de cette division s'est toutefois amélioré au quatrième trimestre avec une croissance de 9,0 %, et la tendance s'est poursuivie en 2007.

Croissance et expansion de la division de vêtements pour hommes : En 2006, les ventes générées par la division pour hommes ont connu une hausse de 20,9 %; cette division est ainsi devenue l'une de celles qui contribuent le plus aux profits de la Société. Au cours de l'exercice, huit magasins existants ont été agrandis de manière à offrir un espace adjacent, mais distinct, consacré au rayon pour hommes, ce qui a porté à 45 le nombre de ses magasins pour hommes avec entrée distincte. En tout, la superficie de cette division a connu une expansion de 13 % en 2006.

VENTES TOTALES PAR RÉGION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

				VARIATION EN %	
	2006	2005	2004	2006-2005	2005-2004
	\$	\$	\$		
Ontario	104 358	98 127	85 134	6,3 %	15,3 %
Québec	82 266	75 833	65 107	8,5 %	16,5 %
Prairies	53 352	47 746	41 821	11,7 %	14,2 %
Colombie-Britannique	40 317	36 371	30 044	10,8 %	21,1 %
Atlantique	15 316	13 271	11 302	15,4 %	17,4 %
États-Unis	8 270	7 716	7 723	7,2 %	(0,1) %
	303 879	279 064	241 131	8,9 %	15,7 %

En 2006, toutes les régions ont connu une amélioration de leur chiffre d'affaires. Les provinces de l'Atlantique ont enregistré la plus forte croissance au chapitre des ventes, avec des augmentations de 15,4 % des ventes totales et de 12,5 % des ventes des magasins comparables. L'Alberta a aussi affiché de solides résultats, avec une croissance de 14,5 % des ventes et de 10,2 % des ventes des magasins comparables. Les ventes des magasins comparables ont enregistré une hausse de 4,4 % en Colombie-Britannique et en Ontario. Au Québec, les ventes totales ont connu une hausse de 8,5 %, alors que les ventes des magasins comparables ont connu une hausse de 0,4 %.

Les ventes (en \$ US) pour les cinq magasins de la Société situés aux États-Unis, tous dans la région de New York, ont connu une croissance de 13,8 %, alors que les ventes des magasins comparables sont demeurées stables.

Au cours de l'exercice, Le Château a ouvert 10 nouveaux magasins et a rénové 32 magasins existants. Au 27 janvier 2007, la Société exploitait 195 magasins (dont 19 magasins-entrepôts) comparativement à 185 (dont 14 magasins-entrepôts) à la fin de l'exercice précédent. La superficie totale des magasins à la fin de l'exercice s'élevait à 854 000 pieds carrés, en regard de 762 000 pieds carrés à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 92 000 pieds carrés ou 12,1 %. Des 92 000 pieds carrés ajoutés au cours de l'exercice, 58 000 étaient attribuables aux ouvertures de nouveaux magasins et 34 000 pieds carrés à l'expansion de 20 magasins existants. Pour 2007, la Société prévoit accroître sa superficie d'environ 80 000 à 100 000 pieds carrés. Cette expansion sera attribuable à l'ouverture de 15 à 18 nouveaux magasins, ainsi qu'à l'expansion (autant que possible) de magasins existants.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2006, le coût des ventes, et les frais de vente et d'administration ont totalisé 251,1 millions de dollars, ou 82,6 % du chiffre d'affaires, comparativement à 230,9 millions de dollars ou 82,7 % du chiffre d'affaires l'exercice précédent. En outre, sont compris dans les charges de l'exercice la charge de rémunération à base d'actions de 929 000 \$ (458 000 \$ en 2005) et des coûts d'environ 732 000 \$ (aucun en 2005) relatifs à l'examen stratégique qui a été effectué au cours de l'exercice.

Les intérêts débiteurs sont passés de 803 000 \$ en 2005 à 1 079 000 \$ en 2006, en raison du financement à long terme additionnel de 13,0 millions de dollars obtenu au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005.

Les frais d'amortissement sont passés de 11,2 millions de dollars en 2005 à 13,8 millions de dollars en 2006, cette hausse étant attribuable à des investissements additionnels de 27,7 millions de dollars dans les immobilisations.

La provision pour impôts de 13,7 millions de dollars en 2006 représente un taux d'imposition effectif de 35,6 %, comparativement à un taux de 34,6 % l'exercice précédent. L'augmentation du taux d'imposition effectif est due à la hausse d'éléments non déductibles tels que la rémunération à base d'actions et les pertes subies aux États-Unis.

BÉNÉFICE

Le bénéfice net a atteint un résultat record de 24,8 millions de dollars ou 4,09 \$ l' action (de base) en 2006, comparativement à 23,5 millions de dollars ou 3,95 \$ l'action en 2005. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») pour l'exercice a connu une hausse de 9,5 % pour atteindre 52,8 millions de dollars ou 17,4 % des ventes, en regard de 48,2 millions de dollars ou 17,3 % des ventes pour le dernier exercice.

Le bénéfice net de la Société attribuable à ses activités au Canada a grimpé à 25,9 millions de dollars ou 4,28 \$ l'action (de base) en 2006, en regard de 24,4 millions de dollars ou 4,10 \$ par action pour l'exercice précédent. La Société a par ailleurs enregistré pour l'exercice 2006 une perte nette de ses activités aux États-Unis de 1 161 000 \$ CA ou (0,19) \$ CA l'action, comparativement à 893 000 \$ CA ou (0,15) \$ CA l'action l'exercice précédent.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société a des liquidités importantes, largement suffisantes pour soutenir ses activités d'exploitation, ainsi qu'une situation financière solide. Ces liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations; les liquidités sont à leur sommet à la fin de l'exercice, et à leur plus bas niveau à la fin du deuxième trimestre.

La situation de trésorerie de la Société, incluant les placements à court terme, s'est établie à 61,6 millions de dollars ou 9,91 \$ l'action en 2006, en hausse par rapport à 61,1 millions de dollars ou 10,13 \$ l'action en 2005. Les flux de trésorerie d'exploitation (excluant la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont grimpé à 40,4 millions de dollars en 2006, en regard de 36,3 millions de dollars l'exercice précédent, cette augmentation étant attribuable principalement à un bénéfice net plus élevé avant amortissement. Les flux de trésorerie d'exploitation (incluant la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont augmenté à 38,4 millions de dollars, comparativement à 38,1 millions de dollars en 2005.

Les flux de trésorerie d'exploitation et de financement ont servi aux activités de financement et d'investissement suivantes :

- Des dépenses en immobilisations de 27,7 millions de dollars, dont une tranche de 27,3 millions de dollars est liée aux activités canadiennes et une tranche de 0,4 million de dollars aux activités américaines, réparties ainsi :

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Ouverture de magasins (10 magasins; 2005 – 13 magasins; 2004 – 10 magasins)	4 658	5 943	2 828
Rénovation de magasins (32 magasins; 2005 – 27 magasins; 2004 – 20 magasins)	19 234	16 768	9 856
Systèmes informatiques	1 657	2 213	2 647
Autres	2 152	2 731	1 160
	27 701	27 655	16 491

- Versement de dividendes de 6,0 millions de dollars
- Remboursement de 6,8 millions de dollars d'obligations locatives et de dette à long terme.

Le tableau suivant indique l'échéancier des sommes des obligations contractuelles arrivant à échéance après le 27 janvier 2007 :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Total \$	Moins d'une année \$	1 à 3 années \$	4 à 5 années \$	Après 5 années \$
Dette à long terme	10 326	4 392	5 934	—	—
Obligations locatives	4 339	2 051	2 288	—	—
Contrats de location-exploitation ⁽¹⁾	197 033	30 541	53 835	42 147	70 510
	211 698	36 984	62 057	42 147	70 510

¹⁾ Loyers minimums à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, excluant les loyers supplémentaires fondés sur les ventes en magasin.

Pour l'exercice 2007, les dépenses en immobilisations prévues s'élèvent à 26,0 millions de dollars, dont 22,0 millions de dollars devraient être consacrés à l'ouverture de 15 à 18 nouveaux magasins et à la rénovation de 20 à 25 magasins existants, et 4,0 millions de dollars seront investis dans la technologie informatique et l'infrastructure.

La direction prévoit être en mesure de continuer à financer l'exploitation de la Société et une partie de ses dépenses en immobilisations requises à même les flux de trésorerie d'exploitation. Au besoin, elle pourrait également puiser dans ses ressources financières qui, à la fin de l'exercice, consistaient en une trésorerie et des équivalents de trésorerie (incluant des placements à court terme) de 61,6 millions de dollars et une marge de crédit renouvelable de 16,0 millions de dollars qu'elle détient auprès de son institution bancaire.

De plus, la Société dispose jusqu'au 30 juin 2007 d'une facilité de crédit totalisant 25 millions de dollars afin de financer les rénovations et le réagencement de divers magasins partout au Canada. Les prélèvements en vertu de cette facilité sont remboursables sur une période de 60 mois et portent intérêt à un taux fixe (taux calculé en fonction des obligations du gouvernement du Canada de trois ans). La facilité est garantie par les agencements et le matériel des magasins financés. La dette en cours de la Société auprès de cette institution, d'un montant de 4,3 millions de dollars, réduit le montant dont elle dispose en vertu de cette facilité de crédit, ce qui lui laissait un solde de 20,7 millions de dollars au 27 janvier 2007. Après la fin de l'exercice, un montant additionnel de 16,3 millions de dollars a été prélevé en vertu de cette facilité de crédit.

La Société ne dispose d'aucun arrangement de financement hors bilan.

SITUATION FINANCIÈRE

Le fonds de roulement s'établissait à 45,9 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 60,5 millions de dollars à la fin de 2005. Cette baisse est attribuable au financement de dépenses en immobilisations effectué à même l'exploitation ainsi qu'au montant de 18,7 millions de dollars relatif au dividende exceptionnel déclaré le 30 novembre 2006 et versé en février 2007.

Les stocks ont augmenté de 15,6 % pour atteindre 41,0 millions de dollars par rapport à 35,4 millions de dollars un an auparavant, cette hausse étant principalement imputable à l'ajout de 92 000 pieds carrés, soit 12,1 % de la superficie totale des magasins au cours de l'exercice, ainsi qu'à l'arrivée anticipée de nos collections de printemps.

Le total de la dette à long terme et des obligations locatives, y compris les tranches échéant à moins d'un an, a enregistré une baisse pour s'établir à 14,7 millions de dollars par rapport à 21,5 millions de dollars en 2005, après le remboursement de 6,8 millions de dollars effectué au cours de l'exercice. Le ratio d'endettement à long terme est demeuré sain à 0,14 :1, comparativement à 0,20 :1 l'exercice précédent.

Les capitaux propres ont connu une hausse pour s'établir à 108,2 millions de dollars à la fin de l'exercice, déduction faite des 25,5 millions de dollars versés en dividendes. Malgré le versement de ces dividendes, la valeur comptable par action n'a connu qu'un faible fléchissement à 17,39 \$ à la fin de l'exercice, en regard de 17,46 \$ au 28 janvier 2006, et comprenait 9,91 \$ l'action en trésorerie et équivalents de trésorerie (comprenant des placements à court terme).

INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ET LES DONNÉES PAR ACTION EN CIRCULATION

En 2006, Le Château a maintenu, pour la treizième année consécutive, sa politique de versement de dividendes trimestriels sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote. Le total des dividendes par action de catégories A et B versés en 2006 s'est élevé à 4,13 \$, comparativement à 0,80 \$ l'exercice précédent.

Le 30 novembre 2006, le conseil d'administration de la Société a déclaré deux dividendes pour les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et d'actions de catégorie B avec droit de vote. Le conseil d'administration a approuvé une hausse de 50 % du dividende trimestriel régulier, qui est passé à 0,375 \$ l'action, et a déclaré un dividende unique de 3,00 \$ l'action. Les deux dividendes ont été versés le 13 février 2007 aux actionnaires inscrits le 30 janvier 2007.

Le 12 avril 2007, la Société a annoncé son intention de procéder au fractionnement de ses actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et de ses actions de catégorie B avec droit de vote, à raison de quatre pour une. Le fractionnement d'actions est conditionnel à l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée des actionnaires qui aura lieu le 27 juin 2007. Une majorité de 66 ⅔ % des votes attachés aux actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et aux actions de catégorie B avec droit de vote est requise pour approuver le fractionnement des actions. De plus amples informations au sujet du fractionnement d'actions seront fournies dans la circulaire d'information de l'assemblée. La Société procède au fractionnement de ses actions afin d'accroître davantage la liquidité de ses titres dans l'intérêt de tous ses actionnaires. La date de clôture des registres et la date d'entrée en vigueur du fractionnement seront annoncées par la Société à une date ultérieure. Toute l'information relative aux actions et aux données par action présentée dans le présent Rapport de gestion ne reflète pas les effets du fractionnement d'actions.

Le 12 avril 2007, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,50 \$ l'action sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote (avant fractionnement), soit une hausse de 33 % en regard du précédent taux de dividende de 0,375 \$ l'action. Le dividende est payable le 25 mai 2007 aux actionnaires inscrits le 11 mai 2007. Le rendement des actions – fondé sur le cours de clôture de 61,00 \$ l'action enregistré le 23 avril 2007 – était de 3,28 %.

La Société a désigné les précédents dividendes à titre de dividendes admissibles conformément au paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu et de son équivalent au niveau des juridictions provinciales du Canada.

Était en circulation au 23 avril 2007 un nombre de 4 187 141 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et de 2 040 000 actions de catégorie B avec droit de vote. De plus, un nombre de 445 400 options sur actions, dont les prix d'exercice vont de 7,00 \$ à 60,55 \$, était en circulation. De ces options en circulation, 18 300 étaient exerçables.

MESURES SUPPLÉMENTAIRES

En plus d'offrir des renseignements sur des mesures du bénéfice selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »), ce Rapport de gestion présente le BAIIA comme mesure supplémentaire du bénéfice. Les frais d'amortissement comprennent la radiation d'immobilisations. Le BAIIA est présenté dans le but d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des liquidités de ses activités et d'acquitter ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation pour les sociétés ouvertes de notre industrie.

Ce Rapport de gestion présente également les flux de trésorerie d'exploitation comme mesure supplémentaire. Les flux de trésorerie d'exploitation se définissent comme étant les flux de trésorerie provenant de l'exploitation avant la variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet d'établir la capacité de la Société de générer des liquidités en faisant abstraction de certains facteurs temporels et autres causant des variations des éléments hors caisse.

Le tableau suivant concilie le BAIIA avec les mesures conformes aux PCGR présentés dans les états des résultats consolidés vérifiés pour les exercices terminés le 27 janvier 2007 et le 28 janvier 2006 :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2006 \$	2005 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	38 406	35 963
Amortissement	13 798	11 238
Radiation d'immobilisations	1 244	1 164
Intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives	1 079	803
Intérêts créditeurs	(1 738)	(976)
BAIIA	52 789	48 192

Les PCGR ne donnent pas de sens normalisé aux mesures énoncées précédemment et celles-ci peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT PUBLIÉES

En 2005, l'ICCA a publié le chapitre 3855 du *Manuel*, « Instruments financiers -- comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865, « Couvertures » et le chapitre 1530, « Résultat étendu ».

Le chapitre 3855 établit des exigences générales de constatation et d'évaluation des instruments financiers. Une entité doit constater un actif financier ou un passif financier seulement lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles liées à l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers doivent, sauf exception, être évalués initialement à leur juste valeur. Pour les actifs et les passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction, la valeur initiale constatée doit comprendre les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers dépendra de la catégorie d'actifs : actifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou actifs financiers disponibles à la vente.

Le chapitre 3865 établit des exigences de comptabilité de couverture. Les exigences relatives à la désignation des relations de couverture, comprises auparavant dans la note d'orientation concernant la comptabilité 13 publiée par l'ICCA, intitulée Relations de couverture (la « NOC-13 »), sont maintenant intégrées à cette nouvelle norme. Cependant, certaines relations de couverture ne sont plus admissibles à la comptabilité spéciale de couverture même si elles le sont en vertu de la NOC-13.

Le chapitre 1530 établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu. Le résultat étendu comprend le résultat net ainsi que toutes les variations des capitaux propres au cours d'une période, découlant d'opérations et d'événements sans rapport avec les propriétaires. Le résultat étendu et ses composantes doivent être présentés dans un état financier ayant la même importance que les autres états financiers.

Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Société le 28 janvier 2007. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles normes.

PROCÉDURES ET CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

En date du 27 janvier 2007, la direction a procédé à l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (au sens où l'entendent les règles adoptées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières). La chef de la direction et le directeur financier ont tous deux participé à l'évaluation et surveillé le déroulement de celle-ci. Selon les résultats de l'évaluation, la chef de la direction et le directeur financier en sont venus à la conclusion qu'à cette date, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces de façon à permettre que l'information ayant trait à la Société que nous avons l'obligation de communiquer dans les rapports ou devons transmettre aux autorités en valeurs mobilières soit a) comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prévus par les lois sur les valeurs mobilières applicables, et b) rassemblée et communiquée à notre direction, y compris à la chef de la direction et au directeur financier afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun à l'égard de la communication de cette information.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les PCGR. La chef de la direction et le directeur financier ont effectué une évaluation afin de déterminer si la Société a, au cours de l'exercice terminé le 27 janvier 2007, apporté des modifications à ce mécanisme de contrôle qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier des effets notables. Aucune modification de ce genre n'a été relevée à partir de leur évaluation.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la Société qu'elle estime l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur les résultats financiers présentés de la Société. Les estimations sont jugées critiques lorsqu'une estimation différente aurait pu être utilisée ou lorsque des changements dans l'estimation sont vraisemblablement susceptibles de survenir d'un exercice à un autre et qu'ils auraient une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur l'évolution de sa situation financière ou sur les résultats de son exploitation. Les principales conventions comptables de la Société sont présentées à la note 1 des « Notes afférentes aux états financiers consolidés », et les estimations comptables critiques inhérentes à ces conventions comptables sont présentées dans les paragraphes suivants.

Évaluation des stocks

La Société inscrit une provision pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur de réalisation nette, moins une marge bénéficiaire normale sur ses stocks de produits finis. En outre, une provision au titre de la diminution et de la désuétude des stocks est calculée en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la totalité de la provision afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes passées, si cette dernière est adéquate.

Dépréciation des immobilisations

La direction procède à une évaluation de la valeur courante des actifs associés aux magasins de détail. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec ses flux de trésorerie non actualisés nets futurs prévus à l'utilisation. S'il est jugé que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur, généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus.

Rémunérations à base d'actions

Une charge de rémunération liée aux options sur actions est calculée selon la méthode de la juste valeur à l'aide du modèle de Black et Scholes et est constatée pour toutes les options attribuées après le 25 janvier 2003. La Société utilise des estimations et des hypothèses concernant le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue, la volatilité prévue et le taux de dividende prévu de manière à établir la juste valeur des options. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait générer des montants différents pour la charge de rémunération.

RISQUES ET INCERTITUDES

Concurrence et conjoncture économique

La mode est une industrie hautement concurrentielle et d'envergure internationale qui se doit de suivre l'évolution rapide de la demande des consommateurs. De plus, plusieurs facteurs extérieurs, indépendants de notre volonté, influencent le climat économique et la confiance des consommateurs.

Cet environnement accentue l'importance d'une différenciation en magasin, d'un service à la clientèle de qualité et du dépassement continu des attentes des clients, afin de leur offrir une expérience globale exceptionnelle en magasin.

Dans cette optique, Le Château croit que son caractère distinctif en matière de mode, la présentation des marchandises et le design novateurs de ses magasins, sa situation financière solide, ainsi que son équipe gagnante d'employés dynamiques se consacrant à offrir la meilleure expérience en magasin qui soit, contribueront au succès continu de son entreprise.

Baux

Tous les magasins de la Société sont assujettis à des contrats de location à long terme, à l'exception du magasin de la rue Saint-Jean, à Québec, dont la Société est propriétaire. Toute augmentation des taux de location aurait des conséquences négatives pour la Société.

Risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée se limite aux fluctuations des cours entre le dollar canadien et le dollar américain. La Société a recours à des contrats à terme pour fixer le taux de change sur ses besoins prévus de dollars américains.

La Société est partie à des contrats de change utilisés pour gérer les risques liés aux taux de change. Les gains et pertes réalisés sur les contrats de change conclus afin de couvrir des opérations futures sont inclus dans la mesure de l'opération de change connexe. Au 27 janvier 2007, la Société avait des contrats en cours d'une valeur de 6,7 millions de dollars pour l'achat de devises américaines (8,2 millions de dollars en 2005).

La Société conclut des contrats de change à terme en vertu desquels elle est tenue d'acheter des montants spécifiques de devises à des dates ultérieures établies et à des taux de change à terme fixés d'avance. Les contrats sont appariés avec les achats de devises prévus. La Société conclut des contrats de change à terme pour se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises. Afin de minimiser les risques, la Société ne conclut des contrats de change à terme qu'avec des banques à charte canadiennes.

Caractère saisonnier

Le Château offre de nombreux produits à caractère saisonnier. La Société a prévu dans son budget les niveaux des stocks et les activités promotionnelles de façon qu'ils s'harmonisent avec ses initiatives stratégiques et les variations anticipées des dépenses des consommateurs. Les activités qui génèrent des produits tirés de la vente de marchandises saisonnières sont assujetties au risque de variations du comportement d'achat des consommateurs découlant du mauvais temps.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	1 ^{er} TRIMESTRE		2 ^e TRIMESTRE		3 ^e TRIMESTRE		4 ^e TRIMESTRE		TOTAL	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	61 187	60 601	71 892	69 007	77 841	69 231	92 959	80 225	303 879	279 064
Bénéfice avant impôts										
sur les bénéfices	4 219	7 218	8 482	9 660	12 847	9 505	12 858	9 580	38 406	35 963
Bénéfice net	2 719	4 638	5 432	6 240	8 352	6 143	8 248	6 492	24 751	23 513
Résultat net par action										
De base	0,45	0,79	0,90	1,05	1,39	1,03	1,35	1,08	4,09	3,95
Dilué	0,43	0,76	0,87	1,01	1,35	0,99	1,33	1,06	3,98	3,82

Le chiffre d'affaires de la Société suit habituellement une courbe saisonnière; en effet, les ventes au détail sont plus élevées au cours des troisième et quatrième trimestres, résultats attribuables respectivement à la période de la rentrée des classes et à la période des Fêtes. En outre, les résultats du quatrième trimestre sont habituellement affaiblis par les soldes suivant la période des Fêtes.

Résultats du quatrième trimestre

La Société a enregistré une augmentation des ventes de 15,9 % pour atteindre 93,0 millions de dollars pour la période de 13 semaines qui a pris fin le 27 janvier 2007, comparativement à des ventes de 80,2 millions de dollars pour la même période l'année précédente. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 11,0 % en regard de la même période l'an dernier. Les résultats du quatrième trimestre sont en continuité avec la tendance amorcée au cours du troisième trimestre.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net a connu une hausse de 27,0 %, pour atteindre 8,2 millions de dollars ou 1,35 \$ l' action, en regard de 6,5 millions de dollars ou 1,08 \$ l' action l'année précédente.

EXAMEN STRATÉGIQUE

Le 14 mars 2006, la Société a annoncé qu'elle procédait à l'évaluation de diverses options stratégiques visant à accroître la valeur pour l'actionnaire. Les options possibles comprenaient notamment une vente de la Société, un regroupement d'entreprises ou une restructuration de son capital. Le 5 janvier 2007, la Société annonçait la conclusion de son examen complet des activités, du positionnement et des options stratégiques. Le conseil d'administration a déterminé qu'il était dans le meilleur intérêt des actionnaires que la Société maintienne le cap.

PERSPECTIVES

Comme la Société anticipe la stabilité de l'économie et du milieu de la vente au détail, Le Château prévoit que la croissance continue des ventes et du bénéfice se poursuivra pour l'exercice 2007. En rehaussant ses normes de service et en présentant des produits innovateurs, la Société désire continuer à améliorer l'expérience de sa clientèle. De plus, elle poursuivra ses efforts visant à améliorer tous les aspects de l'entreprise par une consolidation constante de sa marque, une meilleure gestion des stocks, ainsi qu'un contrôle plus sévère des coûts et des investissements dans la recherche, la conception et le développement, les rénovations et les nouvelles technologies. La Société continuera également d'étudier et d'encourager les possibilités de générer des revenus grâce aux contrats de licence à l'étranger de ses produits et de sa marque.

Toute information additionnelle au sujet de la Société, y compris la Notice annuelle de la Société, est accessible en ligne à www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce « Rapport de gestion », de même que le rapport annuel, peuvent contenir des énoncés prévisionnels portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle œuvre qui sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions de la Société. Ces énoncés ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et indépendants de la volonté de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent intervenir et faire en sorte que les résultats soient très différents de ceux qui sont exprimés dans le présent Rapport, facteurs qui sont évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Donc, les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux énoncés prévisionnels. De plus, ces derniers ne font état que de la situation au jour où ils ont été écrits et la Société n'a pas l'intention ou l'obligation de mettre à jour ou de revoir de tels énoncés à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte qu'il y ait un écart important entre les résultats ou les événements réels et les prévisions actuelles incluent notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel évolue la Société; la variation des dépenses de consommation; les conditions économiques générales et les incertitudes habituelles liées aux affaires; les préférences des consommateurs à l'égard de la gamme de produits; les conditions météorologiques saisonnières; la variation des taux de change; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; les fluctuations des taux d'intérêt et les autres variations des frais d'emprunt; et les modifications des lois, règles et règlements applicables à la Société.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

À l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de **Le Château Inc.** et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Lorsqu'il était possible d'appliquer d'autres méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs de qualité supérieure, moyennant un coût raisonnable. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la Société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification, qui se compose de trois administrateurs externes nommés par le conseil d'administration. À chaque trimestre, le comité rencontre la direction ainsi que les vérificateurs externes indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions de vérification et de présentation de l'information financière. Le comité examine également les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs externes, et fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité étudie, dans le but de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la nomination des vérificateurs externes ou le renouvellement de leur mandat. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes Ernst & Young s.r.l., conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

(Signé)

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Vice-présidente du Conseil et chef de la direction

(Signé)

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de

Le Château Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Le Château Inc.** aux 27 janvier 2007 et 28 janvier 2006 et les états consolidés des bénéfices non répartis, des résultats et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 27 janvier 2007 et 28 janvier 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada

Le 3 avril 2007

[le 12 avril 2007 pour la note 17]

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

BILANS CONSOLIDÉS Aux 27 janvier 2007 et 28 janvier 2006

[en milliers de dollars]

	2007 \$	2006 \$
ACTIF [note 2]		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 3]	2 743	17 979
Placements à court terme [note 4]	58 899	43 083
Débiteurs et charges payées d'avance	4 457	3 746
Stocks [note 5]	40 967	35 444
Total de l'actif à court terme	107 066	100 252
Immobilisations [notes 6, 7 et 8]	78 643	65 984
	185 709	166 236
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	32 870	27 668
Dividendes à payer	20 992	1 507
Impôts sur les bénéfices à payer	833	3 740
Tranche échéant à moins d'un an des obligations locatives [note 7]	2 051	2 634
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme [note 8]	4 392	4 212
Total du passif à court terme	61 138	39 761
Obligations locatives [note 7]	2 288	4 339
Dette à long terme [note 8]	5 934	10 326
Impôts futurs [note 10]	2 891	2 365
Avantages incitatifs reportés	5 284	4 200
Total du passif	77 535	60 991
Capitaux propres		
Capital social [note 9]	30 221	27 210
Surplus d'apport [note 9]	1 139	458
Bénéfices non répartis	76 814	77 577
Total des capitaux propres	108 174	105 245
	185 709	166 236

Engagements, éventualités et garanties [notes 12 et 16]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

(Signé)
Herschel H. Segal
Administrateur

(Signé)
Jane Silverstone Segal, B.A.LLL
Administratrice

ÉTATS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS Exercices terminés le 27 janvier 2007 et le 28 janvier 2006

[en milliers de dollars]

	2007	2006
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	77 577	58 851
Bénéfice net	24 751	23 513
	102 328	82 364
Dividendes déclarés [note 9]	25 514	4 787
Solde à la fin de l'exercice	76 814	77 577

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.***ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS** Exercices terminés le 27 janvier 2007 et le 28 janvier 2006

[en milliers de dollars, sauf les données relatives aux actions]

	2007	2006
	\$	\$
Chiffre d'affaires	303 879	279 064
Coût des ventes et charges		
Coût des ventes et charges de vente et d'administration	251 090	230 872
Amortissement	13 798	11 238
Radiation d'immobilisations	1 244	1 164
Intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives	1 079	803
Intérêts créditeurs	(1 738)	(976)
	265 473	243 101
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	38 406	35 963
Provision pour impôts sur les bénéfices [note 10]	13 655	12 450
Bénéfice net	24 751	23 513
Résultat net par action [note 11]		
De base	4,09	3,95
Dilué	3,98	3,82
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	6 045 342	5 952 567

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS Exercices terminés le 27 janvier 2007 et le 28 janvier 2006

[en milliers de dollars]

	2007 \$	2006 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	24 751	23 513
Rajustement pour déterminer les flux de trésorerie d'exploitation		
Amortissement	13 798	11 238
Radiation d'immobilisations	1 244	1 164
Amortissement des avantages incitatifs reportés	(874)	(732)
Impôts futurs	526	670
Rémunération à base d'actions	929	458
	40 374	36 311
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation [note 14]	(3 939)	(620)
Avantages incitatifs reportés	1 958	2 445
Flux de trésorerie d'exploitation	38 393	38 136
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits des contrats de location-acquisition	—	4 943
Remboursement des obligations locatives	(2 634)	(1 698)
Produit de la dette à long terme	—	8 081
Remboursement de la dette à long terme	(4 212)	(3 240)
Émission de capital social	2 763	817
Dividendes versés	(6 029)	(4 307)
Flux de trésorerie de financement	(10 112)	4 596
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des placements à court terme	(15 816)	(43 083)
Acquisitions d'immobilisations	(27 701)	(27 655)
Flux de trésorerie d'investissement	(43 517)	(70 738)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(15 236)	(28 006)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	17 979	45 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 743	17 979
Information supplémentaire :		
Intérêts payés pendant l'exercice	1 079	803
Impôts sur les bénéfices payés pendant l'exercice	15 437	9 930

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

27 JANVIER 2007 ET 28 JANVIER 2006

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

Les états financiers consolidés de Le Château Inc. [la «Société»] ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. La préparation d'états financiers selon les PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction est d'avis que les états financiers ont été dressés de façon appropriée selon les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive.

Conversion des devises

Les opérations libellées en devises et celles d'un établissement étranger intégré sont converties selon la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les autres actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur au cours de l'exercice, à l'exception du coût des stocks utilisés et de l'amortissement, lesquels sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs connexes. Les résultats font état des gains et pertes découlant des variations des taux de change.

Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours et des rabais estimatifs; ils excluent les taxes de vente et ils sont comptabilisés au moment de la livraison au client. Les produits tirés des cartes-cadeaux ou des chèques-cadeaux (collectivement, les «cartes-cadeaux») sont constatés au moment du rachat ou conformément à la convention comptable de la Société en matière de non-acquisition et non-présentation. Les produits tirés de la non-acquisition et non-présentation sont compris dans les autres produits et représentent la valeur estimative des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être rachetées par les clients et sont estimés en fonction des modalités des cartes-cadeaux et des tendances de rachat historiques, y compris les données disponibles du secteur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes auprès d'institutions bancaires. Les équivalents de trésorerie se limitent aux placements qui peuvent être facilement convertibles en un montant connu de liquidités, qui sont assujettis à un risque de variation minimal de leur valeur et qui sont assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins. Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût, qui se rapproche de leur valeur de marché.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements dont l'échéance initiale est de 90 jours ou plus. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût ou à la valeur de marché, selon le moins élevé des deux montants. Tous les placements à court terme sont libellés en dollars canadiens.

Stocks

Les matières premières et les produits en cours sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les produits finis sont évalués selon la méthode de l'inventaire au prix de détail, au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, moins la marge bénéficiaire normale, selon le moins élevé des deux montants.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Immobilisations et amortissement

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est imputé aux résultats comme suit :

Bâtiment	10 %, amortissement dégressif
Mobilier et matériel	5 à 10 ans, amortissement linéaire
Automobiles	30 %, amortissement dégressif

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des baux, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec ses flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation et sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. S'il est jugé que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur, généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et est imputée aux résultats pendant l'exercice.

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des contrats de location, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Rémunération à base d'actions

Toutes les options attribuées ou modifiées après le 25 janvier 2003 sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la valeur de la rémunération est évaluée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation des options. La valeur de la charge de rémunération est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits des options sur actions à titre de charge comprise dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration, et un montant correspondant est ajouté au surplus d'apport dans les capitaux propres.

Toutes les options attribuées ou modifiées avant le 26 janvier 2003 sont comptabilisées à titre d'opérations sur capitaux propres. Aucune charge de rémunération n'est constatée dans les états financiers consolidés à l'égard de ces attributions. Si la Société avait utilisé la méthode de la juste valeur, il n'y aurait pas eu d'incidence importante sur les résultats.

Toute contrepartie payée par les participants au régime au moment de l'exercice des options sur actions est portée au crédit du capital social.

Frais d'ouverture de magasins

Les frais d'ouverture de magasins sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, laquelle exige que le calcul des actifs et des passifs d'impôts futurs soit fondé sur les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur, pour tenir compte de tout écart temporaire découlant de la différence entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se seront pas réalisés.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution est calculé comme si la totalité des options ayant un effet dilutif avaient été exercées au début de la période considérée ou à la date d'émission, si elle est postérieure, et le produit de l'exercice de ces options à effet dilutif est utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période.

Instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

CONTRATS DE CHANGE À TERME – La Société a recours à des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change découlant des flux de trésorerie en devises prévus.

Les gains ou pertes latents sur les contrats de change à terme désignés et jugés efficaces pour couvrir les flux de trésorerie en devises prévus ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés jusqu'à ce que les opérations prévues aient lieu.

Les gains et les pertes associés aux instruments financiers dérivés qui ont été réglés avant leur échéance sont reportés et inclus dans les autres actifs ou les créditeurs et charges à payer aux bilans consolidés. S'il est toujours probable que les flux de trésorerie en devises prévus sous-jacents seront enregistrés, ces gains et pertes sont constatés comme un ajustement des produits ou coûts correspondants, au cours de la période où l'opération de couverture connexe est comptabilisée. Autrement, ces gains et pertes sont constatés immédiatement en résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE – La désignation à titre de couverture n'est permise que si, à la création de la couverture et au cours de la période de couverture, les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument dérivé sont censées compenser largement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

La Société documente officiellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques pour l'exécution de diverses opérations de couverture. Ce processus comprend l'établissement de liens entre tous les instruments dérivés et les flux de trésorerie en devises prévus. Également, la Société documente et évalue officiellement, à la fois à la création et de manière continue, si les instruments financiers dérivés qui sont utilisés dans les opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie couverts.

Une relation de couverture prend fin si la couverture cesse d'être efficace et que tout gain ou perte latent sur cet instrument financier dérivé est constaté aux résultats immédiatement et que les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations subséquentes de la juste valeur étant constatées aux résultats.

Contrats de location

Un contrat de location, qui transfère la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété, est classé à titre de contrat de location-acquisition et donne lieu à la comptabilisation de l'acquisition d'un actif et de la prise en charge d'une obligation. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation en vertu desquels les loyers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Fin de l'exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de janvier. Les exercices terminés le 27 janvier 2007 et le 28 janvier 2006 portent sur une période de 52 semaines.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 30 janvier 2005, la Société a adopté les recommandations de l'ICCA concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables [«EDDV»]. Ces recommandations procurent un nouveau cadre pour l'identification des EDDV et permet de déterminer dans quel cas une société devrait inclure les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation d'EDDV dans ses états financiers consolidés. La direction a conclu que la Société n'avait aucune EDDV pour les exercices terminés le 27 janvier 2007 et le 28 janvier 2006.

Normes comptables récemment publiées

En 2005, l'ICCA a publié le chapitre 3855 du Manuel, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», le chapitre 3865, «Couvertures» et le chapitre 1530, «Résultat étendu».

Le chapitre 3855 établit des exigences générales de constatation et d'évaluation des instruments financiers. Une entité doit constater un actif financier ou un passif financier seulement lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles liées à l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers doivent, sauf exception, être évalués initialement à leur juste valeur. Pour les actifs et les passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction, la valeur initiale constatée doit comprendre les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers dépendra de la catégorie d'actifs : actifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou actifs financiers disponibles à la vente.

Le chapitre 3865 établit des exigences de comptabilité de couverture. Les exigences relatives à la désignation des relations de couverture, comprises auparavant dans la note d'orientation concernant la comptabilité 13 publiée par l'ICCA, intitulée «Relations de couverture» [la «NOC 13»], sont maintenant intégrées à cette nouvelle norme. Cependant, certaines relations de couverture ne sont plus admissibles à la comptabilité spéciale de couverture en vertu de ces nouvelles règles même si elles le sont en vertu de la NOC-13.

Le chapitre 1530 établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu. Le résultat étendu comprend le résultat net ainsi que toutes les variations des capitaux propres au cours d'une période, découlant d'opérations et d'événements sans rapport avec les propriétaires. Le résultat étendu et ses composantes doivent être présentés dans un état financier ayant la même importance que les autres états financiers.

Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Société le 28 janvier 2007. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles normes.

2. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation d'un total de 16 millions de dollars qui est garantie par les débiteurs et les stocks de la Société, les actions de sa filiale et une hypothèque mobilière qui prévoit une charge sur les actifs de la Société. Cette convention de crédit est renouvelable annuellement. Les montants prélevés sur cette ligne de crédit sont remboursables à vue et portent intérêt à des taux établis d'après le taux préférentiel bancaire pour les emprunts libellés en dollars canadiens, d'après le taux de base aux États-Unis pour les emprunts libellés en dollars américains et d'après le taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 % pour les acceptations bancaires en dollars canadiens. En outre, les modalités de la convention bancaire exigent que la Société respecte certaines clauses restrictives non financières. Au 27 janvier 2007, la Société disposait de lettres de crédit en cours de 10 444 000 \$, dont une tranche de 2 747 000 \$ avait été acceptée à la fin de l'exercice. Les lettres de crédit constituent des garanties de paiement des achats effectués auprès de fournisseurs étrangers et diminuent le crédit disponible en vertu de cette facilité. Mis à part les lettres de crédit en cours, aucun autre montant n'était prélevé en vertu de cette facilité au 27 janvier 2007.

De plus, la Société dispose jusqu'au 30 juin 2007 d'une facilité de crédit de 25 millions de dollars afin de financer les rénovations et le réagencement de divers magasins partout au Canada. Les prélèvements en vertu de cette facilité sont remboursables sur une période de 60 mois et porteront intérêt à un taux fixe fondé sur le taux des obligations du gouvernement du Canada de trois ans. Cette facilité est garantie par les agencements et le matériel des magasins financés. L'encours de la dette de la Société auprès de cette institution, s'élevant à 4,3 millions de dollars, diminue le montant disponible en vertu de cette facilité, laissant un solde disponible de 20,7 millions de dollars au 27 janvier 2007. Par suite de la fin de l'exercice, un montant de 16,3 millions de dollars a été prélevé en vertu de cette facilité [note 17].

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 28 janvier 2006, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient un prêt de 10 millions de dollars garanti par une banque à charte canadienne. Le prêt portait intérêt à 3,26 % et a été remboursé le 1er février 2006.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Au 27 janvier 2007, la valeur comptable des placements à court terme de la Société avoisinait leur juste valeur et leur taux d'intérêt effectif moyen était de 4,25 % et les dates d'échéance s'échelonnaient jusqu'au 25 juin 2007. Au 28 janvier 2006, la valeur comptable des placements à court terme de la Société avoisinait leur juste valeur et le taux d'intérêt effectif moyen était de 3,36 % et les dates d'échéance s'échelonnaient jusqu'au 26 juillet 2006.

5. STOCKS

	27 Janvier 2007 \$	28 Janvier 2006 \$
Matières premières	4 029	5 620
Produits en cours	2 113	1 094
Produits finis	34 825	28 730
	40 967	35 444

6. IMMOBILISATIONS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
27 janvier 2007			
Terrain et bâtiment	990	630	360
Améliorations locatives	43 134	13 664	29 470
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	15 432	7 968	7 464
Autres mobilier et agencements	60 794	19 486	41 308
Automobiles	163	122	41
	120 513	41 870	78 643

6. IMMOBILISATIONS [suite]

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
28 janvier 2006			
Terrain et bâtiment	1 056	597	459
Améliorations locatives	34 721	11 912	22 809
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	14 299	5 822	8 477
Autres mobilier et agencements	50 702	16 522	34 180
Automobiles	163	104	59
	100 941	34 957	65 984

Des immobilisations de 10 595 000 \$ [10 595 000 \$ en 2006] sont détenues en vertu de contrats de location-acquisition. L'amortissement cumulé de ces immobilisations totalise 3 114 000 \$ [1 949 000 \$ en 2006].

7. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les loyers minimums futurs à payer en vertu des contrats de location-acquisition sont comme suit :

	\$
2008	2 234
2009	1 376
2010	1 032
Total des loyers minimums à payer	4 642
Montant représentant l'intérêt à des taux se situant entre 5,6 % et 6,4 %	303
	4 339
Moins la tranche échéant à moins d'un an	2 051
	2 288

La juste valeur des contrats de location-acquisition à taux fixe est fondée sur les flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés au taux courant du marché pour des dettes ayant la même durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces contrats de location-acquisition se rapproche de leur valeur comptable.

8. DETTE À LONG TERME

	27 Janvier 2007 \$	28 Janvier 2006 \$
Emprunts portant intérêt à des taux variant entre 5,09 % et 5,98 % et échéant entre juillet 2008 et juillet 2009	4 407	6 689
Convention de sécurité garantie de 6,05 %, échéant en novembre 2009	5 919	7 781
Divers	—	68
	10 326	14 538
Moins la tranche échéant à moins d'un an	4 392	4 212
	5 934	10 326

Les emprunts sont garantis par les immobilisations acquises avec le produit de la dette à long terme.

Les remboursements du capital sont à payer au cours des exercices suivants :

	\$
2008	4 392
2009	3 828
2010	2 106
	10 326

La juste valeur des emprunts décrits ci-dessus se rapproche de leur valeur comptable.

9. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier, deuxième et troisième rangs, sans droit de vote et pouvant être émises en série.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Un nombre illimité d'actions de catégorie B avec droit de vote.

Caractéristiques principales

[a] En ce qui a trait au versement de dividendes et au rendement du capital, les actions prennent rang comme suit :

- Privilégiées de premier rang
- Privilégiées de deuxième rang
- Privilégiées de troisième rang
- Catégorie A et catégorie B

9. CAPITAL SOCIAL [suite]

- [b] Sous réserve des droits des actionnaires privilégiés, les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont droit à un dividende privilégié non cumulatif de 0,05 \$ par action, après quoi les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un dividende non cumulatif de 0,05 \$ par action. Tout dividende additionnel déclaré au cours d'un exercice doit être déclaré et versé en montants égaux par action pour toutes les actions de catégorie A et de catégorie B alors en circulation, sans privilège ni distinction.
- [c] Sous réserve de ce qui précède, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang, action pour action, quant au bénéfice.
- [d] Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne confèrent un vote par action et les actions de catégorie B, dix votes par action.
- [e] Les statuts de la Société stipulent, en substance, que si une offre acceptée ou conclue visant plus de 20 % des actions de catégorie B ou une offre acceptée ou conclue par plus de 14 des porteurs de ces actions est faite à un prix excédant 115 % de leur valeur de marché (telle qu'elle est définie dans les statuts de la Société), chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera, au gré du porteur, convertie en une action de catégorie B aux fins de l'acceptation de cette offre, à moins qu'au même moment une offre ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne visant un pourcentage de ces actions au moins égal au pourcentage des actions de catégorie B visées par l'offre et, par ailleurs, selon des modalités au moins aussi favorables. En outre, chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera convertie en une action de catégorie B si, en tout temps, le principal actionnaire de la Société ou toute société qu'il contrôle, directement ou indirectement, cesse d'être propriétaire véritable, directement ou indirectement, avec plein pouvoir d'exercer en toutes circonstances les droits de vote rattachés à ces actions, des actions de la Société comportant plus de 50 % des droits de vote rattachés à toutes les actions en circulation de la Société.

Émises et en circulation

	27 janvier 2007		28 janvier 2006	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions de catégorie A avec droit de vote subalterne				
Solde au début de l'exercice	3 986 201	26 491	3 347 301	25 505
Conversion des actions à vote multiple	—	—	480 000	169
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à l'exercice d'options	193 740	2 763	158 900	817
Reclassement du surplus d'apport en raison de l'exercice d'options sur actions	—	248	—	—
Solde à la fin de l'exercice	4 179 941	29 502	3 986 201	26 491
Actions de catégorie B à vote multiple				
Solde au début de l'exercice	2 040 000	719	2 520 000	888
Conversion en actions avec droit de vote subalterne	—	—	(480 000)	(169)
Solde à la fin de l'exercice	2 040 000	719	2 040 000	719
	6 219 941	30 221	6 026 201	27 210

Dividendes

Le 30 novembre 2006, le conseil d'administration a déclaré un dividende non récurrent de 3,00 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne et action de catégorie B avec droit de vote. Le dividende s'élevant à 18 660 000 \$ a été versé le 13 février 2007 aux actionnaires inscrits à la fermeture du marché le 30 janvier 2007.

9. CAPITAL SOCIAL [suite]

Régime d'options sur actions

En vertu des dispositions du régime d'options sur actions, la Société peut attribuer des options à des employés clés, administrateurs et consultants visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Le nombre maximal d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre en vertu du régime correspond à 12 % du nombre total d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et d'actions de catégorie B émises et en circulation de temps à autre. Le prix de l'option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle l'option est attribuée. Les options sur actions peuvent être exercées progressivement par le porteur sur une période de cinq ans à compter de la date d'attribution. Dans certains cas, la période d'acquisition peut être accélérée.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la situation du régime d'options sur actions de la Société au 27 janvier 2007 et au 28 janvier 2006 ainsi que des variations pendant les exercices terminés à ces dates :

	27 janvier 2007		28 janvier 2006	
	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	487 290	27,68	307 790	5,70
Attribuées	—	—	339 500	36,99
Exercées	(193 740)	14,26	(158 900)	5,14
Annulées/échues	(800)	30,25	(1 100)	7,00
En circulation à la fin de l'exercice	292 750	36,55	487 290	27,68
Options exerçables à la fin de l'exercice	25 950	30,78	75 590	7,00

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en cours au 27 janvier 2007.

Fourchette de prix d'exercice \$	Nombre en cours au 27 janvier 2007	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exerçable au 27 janvier 2007	Prix d'exercice moyen pondéré \$
6,01 – 7,00	4 550	0,3 an	6,77	4 550	6,77
30,25 – 30,49	172 200	3,3 ans	30,31	14 200	30,25
46,99	116 000	3,9 ans	46,99	7 200	46,99
6,01 – 46,99	292 750	3,5 ans	36,55	25 950	30,78

9. CAPITAL SOCIAL [suite]

La charge de rémunération comptabilisée dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice à l'égard des options sur actions s'est élevée à 929 000 \$ [458 000 \$ en 2005].

	27 janvier 2007 \$	28 janvier 2006 \$
Surplus d'apport au début de l'exercice	458	—
Charge de rémunération à base d'actions	929	458
Exercice d'options sur actions	(248)	—
Surplus d'apport à la fin de l'exercice	1 139	458

Au cours de l'exercice terminé le 27 janvier 2007, aucune option sur action n'a été attribuée. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées au cours de 2006 était de 8,20 \$ l'option. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide d'un modèle d'évaluation des options et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Hypothèses
Taux d'intérêt sans risque	3,22 %
Durée prévue	3,3 ans
Volatilité prévue du cours des actions	35,7 %
Rendement de l'action prévu	2,2 %

Régime d'achat d'actions

En vertu des dispositions du régime d'achat d'actions, la Société peut attribuer à ses employés clés des droits de souscription visant des actions de catégorie A. Le régime, qui a été modifié le 28 mai 1997, prévoit qu'un nombre maximal de 10 000 actions de catégorie A peuvent être émises à compter du 28 mai 1997 et que le prix de souscription ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle le droit de souscription a été attribué. Depuis le 28 mai 1997, aucune action n'a été émise en vertu du régime d'achat d'actions.

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Au 27 janvier 2007, une filiale américaine avait des pertes accumulées de 6,7 millions de dollars [5,7 millions de dollars US] venant à échéance entre 2008 et 2027. Une provision pour moins value totalisant ce montant a été constituée à même l'actif d'impôts futurs connexe et, par conséquent, les économies d'impôts relatives à ces reports prospectifs de pertes n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

Les pertes fiscales américaines viennent à échéance au cours des exercices suivants :

	\$
2008	454
2009	89
2010	225
2011	486
2012	—
2013 – 2027	5 483
	6 737

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES [suite]

Voici un rapprochement du taux d'imposition prévu par la loi et du taux d'imposition effectif :

	2007 %	2006 %
Taux d'imposition prévu par la loi	33,8	33,6
Augmentation (diminution) du taux d'imposition découlant de ce qui suit :		
Pertes fiscales américaines non déductibles	0,9	0,8
Éléments non déductibles	1,5	0,2
Incidence de la variation du taux d'imposition	(0,4)	—
Divers	(0,2)	—
Taux d'imposition effectif	35,6	34,6

La charge d'impôts sur les bénéfices se présente comme suit :

	2007 \$	2006 \$
Impôts exigibles	13 129	11 780
Impôts futurs	526	670
Charge d'impôts sur les bénéfices	13 655	12 450

L'incidence fiscale des écarts temporaires et des pertes d'exploitation nettes qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs est comme suit :

	2007 \$	2006 \$
Passifs d'impôts futurs		
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	6 084	6 328
Total des passifs d'impôts futurs	6 084	6 328
Actifs d'impôts futurs		
Contrats de location-exploitation	1 406	2 409
Avantages incitatifs reportés	1 712	1 434
Frais d'émission d'actions	75	120
Pertes fiscales américaines	2 940	3 625
Provision pour moins-value	(2 940)	(3 625)
Total des actifs d'impôts futurs	3 193	3 963
Impôts futurs nets	2 891	2 365

11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés dans le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action.

	2007 \$	2006 \$
Résultat net (numérateur)	24 751	23 513
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dénominateur)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	6 045	5 953
Effet dilutif des options sur actions	172	207
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	6 217	6 160

12. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Les loyers minimums à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme se présentent comme suit :

	\$
2008	30 541
2009	28 619
2010	25 216
2011	22 018
2012	20 129
2013 et par la suite	70 510
	197 033

Certains des contrats de location-exploitation prévoient des loyers annuels supplémentaires fondés sur les ventes en magasin ainsi que des augmentations annuelles des charges d'exploitation du propriétaire.

La Société est partie à diverses actions en justice qui sont habituelles dans le cadre de ses activités. De l'avis de la Société, les passifs éventuels qui peuvent découler de ces actions ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

13. INFORMATION SECTORIELLE

Le seul secteur d'exploitation de la Société est la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures pour hommes et femmes dynamiques et sensibles à la mode.

L'information sectorielle est attribuée aux secteurs géographiques selon l'emplacement des magasins de la Société. Voici un résumé des résultats et des actifs de la Société, par région géographique :

	27 janvier 2007 \$	28 janvier 2006 \$
Ventes aux clients		
Canada	295 609	271 348
États-Unis	8 270	7 716
	303 879	279 064
Amortissement		
Canada	13 086	10 642
États-Unis	712	596
	13 798	11 238
Bénéfice net (perte nette)		
Canada	25 912	24 406
États-Unis	(1 161)	(893)
	24 751	23 513
Résultat net de base par action		
Canada	4,28	4,10
États-Unis	(0,19)	(0,15)
	4,09	3,95
Actifs sectoriels		
Canada	180 736	161 217
États-Unis	4 973	5 019
	185 709	166 236
Dépenses en immobilisations		
Canada	27 283	26 645
États-Unis	418	1 010
	27 701	27 655
Immobilisations		
Canada	75 503	62 511
États-Unis	3 140	3 473
	78 643	65 984

13. INFORMATION SECTORIELLE [suite]

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires de la Société par division :

	27 janvier 2007 \$	28 janvier 2006 \$
Vêtements pour femmes	170 160	153 362
Vêtements pour hommes	45 970	38 019
Vêtements <i>JUNIOR GIRL</i>	1 974	10 995
Chaussures	36 905	25 128
Accessoires	48 870	51 560
	303 879	279 064

La Société a complètement éliminé la division *JUNIOR GIRL* au cours du premier semestre de l'exercice, processus qui avait débuté il y a deux ans.

14. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse du fonds de roulement sont composés des variations liées à l'exploitation des comptes suivants.

	2007 \$	2006 \$
Débiteurs et charges payées d'avance	(711)	(1,657)
Stocks	(5,523)	(6,051)
Créditeurs et charges à payer	5,202	5,271
Impôts sur les bénéfices à payer	(2,907)	1,817
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	(3,939)	(620)

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les contrats de location-acquisition et la dette à long terme de la Société portent intérêt à taux fixe et ne sont donc pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

La direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses équivalents de trésorerie et à ses placements à court terme est faible parce qu'il s'agit d'instruments de première qualité à court terme.

Juste valeur

La juste valeur estimative des instruments financiers au 27 janvier 2007 et au 28 janvier 2006 est fondée sur les prix du marché pertinents et l'information disponible à ce moment. Les estimations de la juste valeur ne sont pas représentatives des montants que la Société pourrait recevoir ou payer dans le cadre d'opérations réelles sur le marché.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Actifs et passifs financiers à court terme

La valeur comptable des actifs et passifs financiers à court terme constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les actifs financiers à court terme se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des débiteurs, tandis que les passifs financiers à court terme se composent de créditeurs et charges à payer et des dividendes à payer.

Contrats de change à terme

La Société conclut des contrats de change à terme en vertu desquels elle est tenue d'acheter des montants spécifiques de devises à des dates ultérieures établies et à des taux de change à terme fixés d'avance. Les contrats sont appariés avec les achats de devises prévus. La Société conclut des contrats de change à terme pour se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises.

Le montant des achats futurs prévus en devises fait l'objet de projections en fonction de la conjoncture actuelle des marchés de la Société et des résultats qu'elle a obtenus par le passé dans des circonstances similaires.

Certains contrats de change à terme qui sont admissibles à titre de couvertures ont eu un effet favorable sur la Société depuis leur conclusion et constituent donc des actifs financiers. Par contre, d'autres contrats ont eu un effet défavorable et constituent donc des passifs financiers. Ces contrats en cours doivent être réglés au cours du prochain exercice. Leur valeur nominale et leur valeur contractuelle au 27 janvier 2007 sont présentées ci-dessous :

	Taux de change contractuel moyen	Valeur nominale en devises [⁰ 000]	Valeur contractuelle [⁰ 000]
Contrats d'achat :			
Dollar U.S.	1,1322	6 705	7 591

Ces contrats viennent à échéance du 29 janvier 2007 au 25 mai 2007. Au 27 janvier 2007, la juste valeur de ces contrats s'élevait à un gain de change latent de 320 000 \$ [perte de change latente de 133 000 \$ en 2006].

16. GARANTIES

La Société n'émet habituellement pas de garanties à des sociétés liées non contrôlées ou à des tiers, sauf quelques exceptions.

Plusieurs des conventions de la Société comportent des clauses d'indemnisation pouvant obliger la Société à effectuer des paiements à un vendeur ou à un acheteur en cas de manquement à des modalités fondamentales de déclaration ou de garantie des conventions ayant trait à des questions comme le statut de la société, le titre des actifs, des questions environnementales, le consentement aux cessions, des questions liées à l'emploi, les litiges, les impôts à payer et d'autres responsabilités importantes potentielles. Le montant maximal des paiements futurs que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces clauses d'indemnisation n'est pas raisonnablement quantifiable puisque certaines indemnités ne sont pas assujetties à une limite monétaire. Au 27 janvier 2007, la direction est d'avis que ces clauses d'indemnisation n'entraîneront pas de paiements au comptant importants de la part de la Société.

La Société indemnise ses administrateurs et dirigeants à l'égard de toute réclamation raisonnablement subie dans l'exercice de leurs fonctions au sein de la Société et maintient une assurance de responsabilité civile couvrant ses administrateurs et dirigeants.

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Facilités de crédit

Le 31 janvier 2007, la Société a emprunté un montant additionnel de 16 344 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit existante, portant intérêt au taux de 5,30 % et remboursable en 60 mois. L'emprunt est garanti par un montant correspondant du matériel et des agencements des magasins financés dans le cadre de la facilité de crédit.

Fractionnement d'actions

Le 12 avril 2007, le conseil d'administration a approuvé un fractionnement d'actions à raison de quatre actions pour une de ses actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et de ses actions de catégorie B avec droit de vote. Le fractionnement d'actions sera assujéti à l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée des actionnaires qui aura lieu le 27 juin 2007.

Attribution d'options

Le 12 avril 2007, le conseil d'administration a approuvé l'attribution, en date du 17 avril 2007, de 160 300 options à certains employés.

18. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Cherney

Président non exécutif du Conseil
Coassocié directeur de
Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Vice-présidente du Conseil
et chef de la direction de la Société

Herbert E. Siblin, CM, FCA*

Président
Siblin & Associés Ltée

Herschel H. Segal

Ancien président du Conseil
et chef de la direction
de la Société

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

David Martz*

Conseiller en gestion

A.H.A Osborn

Chef de la direction
Alexon Group PLC

Maurice Tousson*

Président et chef de la direction de
CDREM Group Inc.

*Membre du Comité de vérification

DIRIGEANTS

Richard Cherney

Président non exécutif du Conseil

Betty Berliner

Vice-présidente principale,
achats et mise en marché

Johnny Del Ciano, CA

Vice-président,
finances

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Vice-présidente du Conseil
et chef de la direction de la Société

Franco Rocchi

Vice-président principal,
ventes et opérations

Enza Allegro

Vice-présidente,
fabrication

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

Frank Niro

Vice-président principal, chaussures

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Conseillers juridiques

Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le mercredi 27 juin 2007 à 10 h
au siège social de la Société

Régistrare et agents de transferts

Services aux investisseurs
Computershare inc.

Banquiers

Banque Royale du Canada

Réalisation:

MaisonBrison inc.

SIÈGE SOCIAL

5695, rue Ferrier, Ville Mont-Royal (Québec) H4P 1N1
Téléphone: 514.738.7000, www.lechateau.com
